

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

DÉCISION

numéro MLDC_240510_061

portant sur

ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ DME INGÉNIERIE DU MARCHÉ DE MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA RÉNOVATION THERMIQUE DE L'ANCIENNE USINE FRAISSE DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE BÂTIMENTS DURABLES OCCITANIE

Le Maire de la Commune de Lodève,

VU le Code de la commande publique, et en particulier l'article R.2122-8 spécifiant que le montant des prestations étant inférieur à quarante-mille euros Hors Taxes (40 000 € HT), il est fait recours à un procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4,

VU la délibération n°MLCM_200710_02 du Conseil municipal du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue à l'article susvisé, **CONSIDÉRANT** la nécessité d'être assisté pour obtenir la reconnaissance Bâtiments Durables Occitanie (BDO) l'ancienne usine Fraisse dans le cadre de la rénovation thermique du bâtiment,

CONSIDÉRANT la proposition de la société DME INGENIERIE,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : De conclure un marché de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage de certification pour la rénovation thermique de l'ancienne usine Fraisse dans le cadre de la démarche BDO, avec la société DME INGENIERIE, zone d'activités économiques Les Tanes Basses, 14 rue du Sauvignon, 34800 CLERMONT-L'HÉRAULT, pour un montant forfaitaire de vingt-quatre-mille-sept-cent-dix euros Hors Taxes (24 710,00 € HT) soit vingt-neuf-mille-six-cent-cinquante-deux euros Toutes Taxes Comprises (29 652,00 € TTC),

- **ARTICLE 2** : D'imputer la dépense correspondante au budget principal, chapitre 21, article 21318,

- **ARTICLE 3** : De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans l'acte d'engagement valant cahier des clauses particulières annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 4** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés et publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20240510-lmc111174-AR-1-

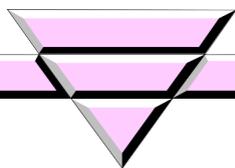
1
Date de télétransmission : 10/05/24
Date de publication : 15/05/2024
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le dix mai deux mille vingt-quatre,

Le Maire
Gaëlle LEVEQUE

MARCHE PUBLIC
d'assistance à maîtrise d'ouvrage

VILLE DE LODEVE



ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE
ACCOMPAGNEMENT A LA DÉMARCHE BDO
POUR LA RÉNOVATION THERMIQUE DE
L'ANCIENNE USINE FRAISSE

N° de marché :

--	--	--	--	--	--	--	--

MARCHE SANS PUBLICITE NI MISE EN
CONCURRENCE
(Article R.2122-8 CCP)

Acte d'engagement Marché public < 40.000€ HT
valant Cahier des Clauses Particulières
(CCAP + CCP)

ACTE D'ENGAGEMENT VALANT Cahier des Clauses Particulières

Pouvoir adjudicateur :

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :
Madame Gaëlle LEVEQUE _ Maire de Lodève

Ordonnateur : Madame Gaëlle LEVEQUE _ Maire de Lodève

Comptable assignataire des paiements : M. Le Trésorier

Objet du marché :

Mission d'Assistance à maîtrise d'ouvrage de certification pour l'accompagnement à la démarche BDO dans le cadre de la rénovation thermique de l'ancienne usine Fraisse

(Cocher la mention utile)

Montant forfaitaire

Ou

Mini.....€HT.Maxi.....€HT

Ou

TF TO

MARCHE PUBLIC PASSE SANS PUBLICITE NI MISE EN CONCURRENCE

Conformément à l'article R. 2122-8 du Code de la Commande Publique

Prestation intellectuelle

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances prévus aux articles R.2191-46 à 53 du Code de la commande Publique :

Madame le maire _ Commune de Lodève

Ordonnateur :

Madame le Maire _ Commune de Lodève

(Cocher les mentions utiles)

Comptable public assignataire des paiements : Monsieur le Trésorier

Article premier : Objet du marché - Dispositions générales

Objet du marché

Les stipulations du présent Acte d'engagement valant cahier des clauses particulières (C.C.P.) concernent :

la mission d'Assistance à maîtrise d'ouvrage de certification pour l'accompagnement à la démarche BDO dans le cadre de la rénovation thermique de l'ancienne usine Fraisse

Décomposition en tranches et lots

(Cocher les mentions utiles)

- Il n'est pas prévu de décomposition en tranches ou en lots.
- Il est prévu.....Tranches : tranche(s) ferme(s) et Tranche(s) Optionnelle(s)
- Il est prévu.....phases
- Il est prévu.....lots

Maîtrise d'œuvre

La maîtrise d'œuvre est assurée par : NURA Architectures

Article 2 : Pièces constitutives du marché

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes par ordre de priorité :

- L'acte d'engagement (A.E.) valant Cahier des Clauses Particulières et ses annexes éventuelles
- Le cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G.)
- La décomposition du prix global forfaitaire
- Le bordereau de prix unitaires
- Le détail estimatif
- Autres : (Plans, mémoire....etc)

(Cocher les pièces concernées)

Les documents applicables sont ceux en vigueur au premier jour du mois d'établissement des prix, mois m0.

Le cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G.) en vigueur applicables aux marchés publics de : (cocher la mention utile)

- Travaux
- Prestations intellectuelles
- Fournitures courantes et services
- Techniques de l'information et de la communication

Le cahier des clauses techniques générales (C.C.T.G.) en vigueur applicables aux marchés publics de : (cocher la mention utile)

- Travaux

Article 3 : Contractant

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

Monsieur VIDAL Frédéric, Gérant

DME INGENIERIE
ZAE Les Tanes Basses
14 rue du Sauvignon
34800 CLERMONT L'HERAULT
Tél : 0499437543 – Mail : contact@dme-ing.fr – Siret : 538261454 00044

- Agissant pour mon propre compte¹ ;
- Agissant pour le compte de la société² :
DME INGENIERIE
ZAE Les Tanes Basses
14 rue du Sauvignon
34800 CLERMONT L'HERAULT
Tél : 0499437543 – Mail : contact@dme-ing.fr – Siret : 538261454 00044

- Agissant en tant que mandataire du groupement solidaire³
- Agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint
- Agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du/..../.....

- ◆ après avoir pris connaissance de cet acte d'engagement valant cahier des clauses particulières (C.C.P), et des documents qui y sont mentionnés,
- ◆ et après avoir fourni les pièces prévues aux articles R.2142-1 à 14 et R.2144-1 à 7 du Code de la Commande Publique.

¹ Cocher la case correspondante à votre situation

² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée

³ Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement

◆ Je m'ENGAGE ou j'ENGAGE le groupement dont je suis mandataire⁴, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par ce document, à exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

Délai de validité de l'offre : 120 **jours** à compter de la date limite de réception des offres fixée dans l'avis d'appel public à la concurrence ou dans la lettre de consultation.

Adresse électronique : contact@dme-ing.fr

ou n° de fax :

Article 4 : Prix

Mois d'établissement des prix du marché

Mois 0 = date de signature par le candidat

Les prix du marché sont fermes

Les prestations définies dans ce document sont divisées en une tranche unique, sans lot et l'ensemble sera rémunéré par application d'un :

(cocher la mention utile)

- Prix global forfaitaire
- Prix estimatif selon le détail estimatif joint (mais correspondra ultérieurement aux quantités réellement exécutées par rapport au bordereau des prix unitaires joint)
- Des prix figurant au bordereau de prix
- Autre (ex : catalogue)

pour la solution de base :

- Montant hors taxe	:24 710,00.....	Euros
- TVA (taux de 20 %)	:4 942,00.....	Euros
- Montant TTC	:29 652,00.....	Euros
- Soit en lettres	:Vingt-neuf mille six cent cinquante-deux euros toutes taxes comprises.....	

Aucune variante n'est autorisée.

Article 5 : Caractéristiques de la prestation ou clauses techniques particulières :

Voici le descriptif des prestations attendues :

- PHASE CONCEPTION :

- Mettre en œuvre une approche bioclimatique du projet en fonction des usages et du contexte, avec une approche de maîtrise des besoins et des usages (rencontres des usagers actuels, anticipation des besoins futurs, ...) ;
- Réaliser une approche en coût et bénéfice durable permettant de qualifier les choix réalisés sur le plan technique, financier et environnemental élargi (écologique, social et comportemental) ;
- Valoriser d'intégration du projet à son environnement écologique, avec notamment une analyse paysagère et environnementale initiale ;
- Optimiser la performance énergétique et thermique en allant au-delà des exigences réglementaires, dans l'anticipation d'une part des futures réglementations (approche E+C-, Analyse sur cycle de vie) mais surtout d'optimisation des niveaux de confort ressenti (simulation thermique et énergétique dynamique) ;
- Intégrer la réalisation dans une démarche de chantier propre afin de minimiser l'impact du projet dès sa mise en œuvre.
- Sont incluses 2 réunions initiales ainsi que des points d'avancement avec la maîtrise d'œuvre en lien avec l'obligation de résultats et les 7 cibles ainsi qu'une assistance aux choix techniques
- Mise en place d'un support de suivi en ligne permettant de reprendre des informations entre réunions
- Présentation à la commission phase Conception

⁴ Rayer la mention inutile

- PHASE RÉALISATION :

- Participation à la rédaction du DCE
- Suivi de consultations des entreprises
- Evaluer le niveau atteint et du maintien ou amélioration de la notation en phase Conception tant sur la gestion de projet réalisée par la maîtrise d'œuvre, en lien avec les entreprises et intervenants, que la réalisation concrète de l'ensemble des points envisagés en phase initiale.
- Assurer une mise en œuvre harmonieuse des compétences et savoirs des acteurs de la construction vers la transformation opérationnelle du projet de départ
- Participation à réunions
- Conduite d'opérations BDO (relevés suivi de conso, de gestion des déchets...)
- Suivi de saisie d'opération sur la plateforme Beluga
- Présentation à la commission phase Réalisation

- PHASE EXPLOITATION :

- Support opérationnel de gestion technique centralisée, voire de smart building, afin d'assurer une vision à la fois globale et détaillée de l'efficacité énergétique et du confort d'usage.
- Présentation en commission, à l'issue des 2 premières années d'exploitation, pour confirmer la performance globale et l'évolution des méthodes et pratiques depuis la conception.
- Évaluer l'atteinte des niveaux de confort et de performance envisagés, et échanger avec les usagers sur leur niveau de satisfaction quant à la qualité de vie au travail et autres indicateurs de performance sociale.
- Rencontre et information des usagers
- Réalisation du suivi semestriel d'exploitation sur les 2 années après livraison
- Assistance à la mise en place d'un contrat d'entretien maintenance des équipements
- Présentation à la commission phase Exploitation

Article 6 : Durée du marché - Exécution du marché :

Délai d'exécution :

Le délai d'exécution est de 37 mois :

- Conception : 5 mois
- Réalisation : 8 mois
- Exploitation : 24 mois

Le début de chaque prestation est fixé par Ordre de Service

Pénalités de retard :

Prévoir des pénalités de retard si les délais d'exécution ou de livraison ne sont pas respectés

(cocher la mention utile)

Conformément au CCAg

Article 7 : Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants : **(joindre un RIB)**

-  Ouvert au nom de : **DME INGENIERIE**
Pour les prestations suivantes : **Mission AMO – Démarche BDO**
Etablissement : **BANQUE POPULAIRE DU SUD**
Numéro de compte : **08021977377** Clé : **27**
Code banque : **16607** Code guichet : **00241**
-  Ouvert au nom de :
Pour les prestations suivantes :
Etablissement : Clé :
Numéro de compte : Clé :
Code banque : Code guichet :
-  Ouvert au nom de :
Pour les prestations suivantes :
Etablissement : Clé :
Numéro de compte : Clé :
Code banque : Code guichet :

Présentation des demandes de paiement :

Outre les mentions légales, les factures électroniques transmises par le titulaire et le(s) sous-traitant(s) admis au paiement direct comportent les mentions précisées dans le décret n° 2019-748 du 18 juillet 2019 relatif à la facturation électronique dans la commande publique.

A partir du 1er janvier 2020, toutes les factures*, y compris celles établies par les sous-traitants, sont à transmettre par voie dématérialisées, en utilisant le portail Chorus PRO accessible à l'adresse <https://chorus-pro.gouv.fr> pour toutes les **entreprises***.

Les informations indispensables à la transmission des factures via le portail Chorus PRO seront communiquées par la Communauté de communes du Lodévois et Larzac au titulaire lors de la notification du marché ou à chaque bon de commande (Identifiant : son numéro SIRET, code service Chorus et le numéro d'engagement)

Lorsqu'une facture est transmise en dehors de ce portail, la personne publique peut la rejeter après avoir rappelé cette obligation à l'émetteur et l'avoir invité à s'y conformer. Le délai de paiement ne court pas pour les factures soumises à cette obligation et qui seraient transmises en dehors de Chorus Pro (décret n°2016-1478 du 02 novembre 2016)

Règlement des comptes :

Les prestations, objet du présent marché, seront rémunérées dans les conditions :

Fixées par les règles de la comptabilité publique.

Par dérogation au CCAG le paiement s'effectuera :

à l'aide du logiciel
(cocher selon le cas)

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

En cas de retard de paiement, le titulaire a droit au versement d'intérêts moratoires, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

Droit de propriété intellectuelle :

L'option A : Concession de droit d'utilisation sur les résultats

L'option B : Cession des droits d'exploitation sur les résultats

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, l'option A s'appliquera.

Article 8 : Assurances :

Le titulaire doit justifier qu'il satisfait aux obligations d'assurances inhérentes à sa profession dans un délai de 15 jours à compter de la notification du présent contrat et avant tout commencement d'exécution.

Article 9 : Réception

Conformément au CCAG concerné

Article 10 : Droit et langue :

En cas de litiges, le tribunal administratif de Montpellier est compétent.
Tous les documents doivent être rédigés en langue française.

Article 11 : Conditions de résiliation :

- Conformément aux conditions du CCAG concerné.
- En cas d'inexactitude des documents et renseignements prévus aux articles R.2143-3 à 16 du Code de la commande Publique

Article 12 : Dérogations au CCAG :

Pas de dérogation

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A CLERMONT L'HERAULT
Le 02/05/2024

Lu et approuvé

DME INGENIERIE
14 rue du Sauvignon – 34800 CLERMONT L'HERAULT
Tél : 0499437543 – Mail : contact@dme-ing.fr
SARL au capitale de 20000€
Siret 53826145400677 RCS Montpellier – APE 7112B
CEE FR57538261454

Signature du candidat
Nom, prénom et qualité du signataire*
Porter la mention manuscrite
Lu et approuv

** L'acte d'engagement sera signé uniquement par le candidat qui sera désigné attributaire.
Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente*

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir
*Marché**

Signature du représentant du pouvoir
adjudicateur habilitée par la délibération en
date du :
Nom, prénom et qualité du signataire

A

Le

***Préciser si les variantes sont retenues ou non :**